

PROCES VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL
du 29/07/2022
TENU A LA MAIRIE DE SERLEY A 20H00

PRESENTS : Nicolas VILAIN, Patrick MICHELIN, Françoise EUVRARD, Sarah BARUET, John SIMONET, Matthieu RABOT, Sylvie BERNARD, Daniel CEVRERO, Hélène LIET, Alexis GAUTHIER
Isabelle MARTINET PARADIS Laurent,

EXCUSES : Philippe DRIVON, Vanessa GALLAND, Quentin PERRUSSON

1) Approbation du procès-verbal du 8 juillet 2022 à l'unanimité par le Conseil Municipal

2) Commissions Communales

12 membres CCAS Nicolas VILAIN, Hélène LIET, Matthieu RABOT, Françoise EUVRARD, Patrick MICHELIN, Vanessa GALLAND, Marianne DODET, Karine DUTHION, Michel GUYOT, Joëlle CHANUT, Henri MICHAUD, Jean Paul BERNARD

Commission des finances Nicolas VILAIN, Patrick MICHELIN, Laurent PARADIS, Sarah BARUET, Daniel CEVRERO, Patrick MICHELIN, Sylvie BERNARD, John SIMONET

Commission des travaux, bâtiments et voirie rurale Nicolas VILAIN, Laurent PARADIS, Sylvie BERNARD, Quentin PERRUSSON, Daniel CEVRERO, Patrick MICHELIN, Françoise EUVRARD, Alexis GAUTHIER, John SIMONET

Conseil d'écoles Nicolas VILAIN, Quentin PERRUSSON, Vanessa GALLAND, Françoise EUVRARD, Hélène LIET

Commission Cimetière Nicolas VILAIN, Laurent PARADIS, Sarah BARUET, Philippe DRIVON, Isabelle MARTINET, Françoise EUVRARD, Hélène LIET, Quentin PERRUSSON, Alexis GAUTHIER, Patrick MICHELIN, Daniel CEVRERO

Commission communication, internet, culture Nicolas VILAIN, Alexis GAUTHIER, Quentin PERRUSSON, Vanessa GALLAND, Hélène LIET, RABOT Matthieu

Commission Fleurissement Nicolas VILAIN, Laurent PARADIS, Françoise EUVRARD, Vanessa GALLAND, Daniel CEVRERO, Hélène LIET, Alexis GAUTHIER, Patrick MICHELIN

Commission ouverture de plis Nicolas VILAIN, Sarah BARUET, Laurent PARADIS, Patrick MICHELIN

Commission personnel : Nicolas VILAIN, Sarah BARUET, Isabelle MARTINET, Françoise EUVRARD, Sylvie BERNARD, Patrick MICHELIN,

2) Suppression et modification des régies HLL, GITE, Locations, Dons

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que depuis la suppression de la trésorerie de St Germain du Bois, la commune de Serley travail dorénavant avec la trésorerie de Louhans. Dans un souci de simplification des démarches aussi pour la collectivité de Serley que pour la trésorerie de Louhans, il est proposé de supprimer les Régie HLL, GITE, Locations et de conserver uniquement la régie Dons.

De ce fait des titres seront émis concernant les locations, les HLL et le Gite, nous conserverons uniquement la régie dons.

2) Transport scolaire

Le transport scolaire pour la rentrée 2022-2023 sera désormais effectué par la société TAXI TRIBOLET. La société TAXI Tribolet a fait une offre pour le rachat de notre bus scolaire. Le Conseil Municipal a refusé cette offre. Le bus sera mis à la vente par la commune.

9/Informations et questions diverses

- Tennis : Le Conseil Municipal va mettre en place une carte de tennis et des cadenas à code afin de faciliter l'accès au terrain de tennis. Il sera peut-être envisagé de mettre un tableau de réservation au terrain de tennis.
- Présentation du compte rendu du Sydesl du 19 juillet 2022
- Présentation du rapport annuel du Prix et de la qualité de l'eau 2021 du Syndicat de la Seillette.
- Fête patronale du 10 septembre 2022 : l'Association Cantine scolaire va organiser une marche semi-nocturne gourmande et un marché des producteurs. L'apéritif sera offert par la commune.
- Tour de la commune : Visite de la maison Delarche le 10 août à 18h30, Tour du bourg de la commune le 17 septembre à 9h00.
- Cantine Scolaire : un don de 1500 € a été effectué à la commune de Serley, Monsieur le Maire effectuera un courrier de remerciement.
- Monsieur DRIVON Philippe a procédé au fauchage des accotements et a récupéré de l'enrobé
- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une proposition d'achat d'un coffre-fort auprès d'un particulier.
- Restriction d'eau : suite à l'arrêté de sécheresse nous avons mis en route la cuve de l'église
- Logement école : une visite sera effectuée le 27/07/2022
- Logement Delarche : Monsieur le Maire informe que le plaquiste ainsi que l'électricien réalisent actuellement les travaux, une visite sera effectuée avec les conseillers.
- Signature chez le notaire de la vente de terrain acquis à l'euro symbolique.
- Monsieur le Maire rencontrera le Sous-Préfet le 4 août 2022.
- Des photos avec les pompiers de Mervans sera réalisé le 30 juillet 2022 à 14h00.

Le Maire
Nicolas VILAIN

